



CURRICULUM VITAE

Karl LAFAURIE

Docteur en droit privé et sciences criminelles – Agrégé des facultés de droit
Professeur des universités

Né le 1^{er} août 1990 à Périgueux (Dordogne)

Nationalité française

Courriel : karl.lafaurie@unilim.fr

Centre de Recherche sur l'Entreprise, les Organisations et le Patrimoine

5 rue Felix Éboué

87031 Limoges Cedex



- PARCOURS UNIVERSITAIRE -

2021 : Agrégation de droit privé et sciences criminelles.

2018 : Qualification aux fonctions de maître de conférences en droit privé et sciences criminelles.

2017 : Doctorat en Droit, spécialité droit privé et sciences criminelles – Université de Bordeaux.

Thèse intitulée « La force obligatoire du contrat à l'épreuve des procédures d'insolvabilité », soutenue le 4 décembre 2017 (membres du jury : Monsieur le professeur D. MAZEAUD, Madame le professeur C. SAINT-ALARY-HOUIN, Madame le professeur L. SAUTONIE-LAGUIONIE ; Monsieur le professeur G. WICKER, directeur de la recherche).

Premier prix Cyrille Bialkiewicz pour le droit des entreprises en difficulté.

Prix Garrigou de l'Académie de législation.

Mention du prix de thèse des entreprises de l'Association française des docteurs en droit.

2013 : Master 2 Recherche « Droit privé approfondi », branche Droit civil, mention TB (major de promotion) – Université Montesquieu-Bordeaux IV.

Mémoire intitulé « La force obligatoire du contrat au regard des procédures d'insolvabilité », récompensé par le prix des Masters 2 du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce.

2012 : Master 1 Droit privé général, mention TB (major de promotion) – Université Montesquieu-Bordeaux IV.

2011 : Licence de Droit et de science politique, mention TB (major de promotion) – Université Montesquieu-Bordeaux IV.

2010 : D.E.U.G. de Droit et de science politique, mention TB (major de promotion) – Université Montesquieu-Bordeaux IV.

- STATUTS UNIVERSITAIRES -

Depuis 2022 : Professeur des universités (Faculté de droit et des science économiques de Limoges).

2020-2021 : Maître de conférences (Faculté de droit et des science économiques de Limoges).

2019-2020 : Enseignant-chercheur contractuel (Institut d'administration des entreprises de Caen).

2018-2019 : Enseignant contractuel (Faculté de droit et de science politique de Bordeaux).

2016-2018 : A.T.E.R. (Faculté de droit et de science politique de Bordeaux).

2013-2016 : Doctorant contractuel (Faculté de droit et de science politique de Bordeaux).

- ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES -

◇ COURS :

• Cours magistraux à la Faculté de droit et des sciences économiques de Limoges :

- Introduction générale au droit (24h) – L1 Droit.
- Droit des personnes (36h) – L1 Droit (Campus de Brive).
- Droit de la famille (36h) – L1 Droit.
- Droit des entreprises en difficulté (30h) – M1 Droit de l'entreprise, M1 Droit notarial, M1 Droit du patrimoine et de la gestion des conflits familiaux, M1 Droit privé général.
- Droit des entreprises en difficulté approfondi (20h) – M2 Droit de l'entreprise et des patrimoines professionnels.
- Droit notarial des entreprises en difficulté (6h) – M2 Droit notarial.
- Organisation contractuelle des transmissions patrimoniales (12h) – M2 Droit du patrimoine et de la gestion des conflits familiaux
- Régimes matrimoniaux (21h) – M2 Droit et promotion du patrimoine immobilier

• Cours magistraux en formation continue à l'IAE de Caen :

- Statut juridique et fiscal du dirigeant (6h) – M2 Gestion de patrimoine, Crédit Agricole Normand (IAE de Caen).
- Protection du patrimoine privé du dirigeant (6h) – M2 Gestion de patrimoine, Crédit Agricole Normand (IAE de Caen).
- Fondamentaux de la société civile immobilière (12h) – M1 Ingénierie patrimoniale, BRED (IAE de Caen).
- Utiliser opportunément la société civile immobilière (6h) – M1 Gestion de patrimoine, BPRI (IAE de Caen).
- Droit fiscal des particuliers (12h) – M1 Ingénierie patrimoniale, BRED (IAE de Caen).

• Cours magistraux à l'École Nationale de la Magistrature :

- Droit des contrats (20h), préparation intégrée de l'ENM.
- Contrats spéciaux (12h), préparation intégrée de l'ENM.
- Régime général de l'obligation (12h), préparation intégrée de l'ENM.
- Présentation générale du droit des biens (1,5h), tutorat auprès des auditeurs.
- Présentation générale des contrats spéciaux (1,5h), tutorat auprès des auditeurs.
- La prescription (1,5h), tutorat auprès des auditeurs.

• Formations à l'Institut national des formations notariales (INFN) :

- Technique des liquidations et partages des communautés et successions (60h) – 3^e semestrialité du DSN, INFN Paris.
- Le notaire et l'entreprise en difficulté (6h) – 4^e semestrialité du DSN, INFN Caen et

◇ THÈSES ET AUTRES :

• Direction de thèse

A. DURAND, *L'apport de la liberté contractuelle à la défense des intérêts patrimoniaux des majeurs protégés.*
Recherche financée par un contrat doctoral. Co-direction avec le Professeur Jean-Marie Plazy.

• Soutenances de thèse

- C. KAIGL, *Le surendettement des particuliers à l'épreuve des droits fondamentaux*, dir. N. FRICERO, Université de Nice, déc. 2022 (rapporteur).
- L. ALZAMEL, *La prescription civile, étude comparée droit français et droit koweïtien*, dir. F. JULIENNE, Université de Bordeaux, 2022 (rapporteur).
- A. VANEL, *Les dettes du couple*, dir. B. VAREILLE et G. YILDIRIM, Université de Limoges, 2022 (examineur).
- M. VILLAR, *La performance en droit privé : du contrat à un essai de théorie générale*, dir. E. GARAUD, Université de Limoges, 2021 (examineur).

• Soutenances de DSN

- Direction de rapport : 1
- Participations en tant que membre de jury : 4

- ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES -

◇ RESPONSABILITÉS ÉDITORIALES

• Direction scientifique de revue

- Depuis 2022 : Codirecteur scientifique de la revue *Actualité des procédures collectives civiles et commerciales* (LexisNexis).

• Chronique

- Depuis 2022 : Titulaire de la chronique « Plans » à la *Revue des procédures collectives civiles et commerciales* (LexisNexis)

◇ PUBLICATIONS

• Ouvrages

- 1) *La force obligatoire du contrat à l'épreuve des procédures d'insolvabilité*, thèse Bordeaux, 2017 : LGDJ, coll. « Bibliothèque de droit privé », tome 595, 2020, préf. G. WICKER.
- 2) K. LAFAURIE et A. RIVET (dir.), *Résilience – Rebond des TME et PME en difficulté : faut-il sauver l'entreprise à tout prix ?* L'Harmattan, 2022, à paraître.
- 3) *Code des sociétés et autres groupements* : LexisNexis, 2021, collaboration à l'ouvrage dirigé par F. DEBOISSY et G. WICKER.

• Chapitres d'ouvrages, fascicules de répertoires

- 1) « Incidences des procédures collectives sur les successions », in B. VAREILLE (dir.), *Successions et libéralités* : Francis Lefebvre, coll. « Memento Pratique », 3^e éd., 2021.
- 2) « Articulation du statut de l'entrepreneur avec les procédures collectives », in N. Jullian et J.-F. Hamellin (dir.), *L'entrepreneur individuel* : LGDJ, 2022, à paraître.
- 3) « Sauvegarde, redressement et liquidation judiciaires – Situation des créanciers – Compensation » : *J.-Cl. Procédures collectives*, fasc. 2372, 2022, avec R. LOIR.
- 4) « Sauvegarde, redressement et liquidation judiciaires – Situation du vendeur de meubles – Clause de réserve de propriété » : *J.-Cl. Procédures collectives*, fasc. 2545, 2022, avec P. CROCQ (†)

- 5) « Mandats successoraux – Le mandat à effet posthume » : *J-Cl. Code civil*, art. 812 à 812-7, fasc. 70, 2021, avec G. WICKER.
- 6) « Mandats successoraux – Mandat conventionnel et mandat judiciaire » : *J-Cl. Code civil*, art. 813 à 814-1, fasc. 80, 2021, avec G. WICKER et J.-C. PAGNUCCO.

• **Articles**

- 1) « L'après-procédure collective pour les garants du débiteur » : *Revue des procédures collectives* juill. 2022, à paraître.
- 2) « Les intérêts contradictoires des créanciers dans les procédures collectives » : *Revue Lamy Droit des Affaires* juill.-août 2022, supplément au n°183, p. 4.
- 3) « Les conséquences juridiques du décès de l'entrepreneur individuel après la loi du 14 février 2022 » : *Solution Notaire Hebdo* 23 juin 2022, inf. 12, p. 15.
- 4) « Introduction : regards d'un juriste sur les notions de résilience e de rebond des TPE et PME », in K. LAFAURIE et A. RIVET (dir.), *Résilience – Rebond des TME et PME en difficulté : faut-il sauver l'entreprise à tout prix ?* L'Harmattan, 2022, à paraître.
- 5) « L'altération des principes directeurs du droit des contrats par l'impératif de pérennité de l'entreprise », in G. BARGAIN et F. JURÉDIEU (dir.), *La pérennité de l'entreprise* : LexisNexis, 2022.
- 6) « Y a-t-il du nouveau au sujet du sort de la caution d'un débiteur libéré de ses dettes ? » *Actualité des procédures collectives* janv. 2022, n°1, p. 1.
- 7) « Point d'étape sur le droit « de crise » des entreprises en difficulté actuellement en vigueur » : *APC* mai 2021, n° 10, p. 1.
- 8) « Les dettes professionnelles du particulier en rétablissement personnel : avancée à petits pas pour le rebond économique » : *RPC* sept. 2020, n° 5, étude 23, p. 10.
- 9) « Contrainte des créanciers dans le régime de crise de la conciliation : présent et avenir » : *Bulletin Joly Entreprises en difficulté* juill.-août 2020, p. 72.
- 10) « Le régime fiscal de la tontine peut-il résister à la fragilisation des présomptions irréfragables ? » : *Ingénierie patrimoniale*, 2020, n° 2, p. 147.
- 11) « Retour et projection sur le sort de la clause de réserve de propriété en cas d'effacement de dette » : *Droit et patrimoine*, avr. 2019, n° 290, p. 13.
- 12) « Aspects de droit des sociétés » (directive du 20 juin 2019 relative aux cadres de restructuration préventive, à la remise de dettes et aux déchéances, et aux mesures à prendre pour augmenter l'efficacité des procédures en matière de restructuration, d'insolvabilité et de remise de dettes) : *Actualité des procédures collectives civiles et commerciales*, LexisNexis, sept. 2019, n° 14, p 6.
- 13) « Réitération de promesse synallagmatique de vente par acte authentique et dessaisissement » : *BJE* juill.-août 2019, p. 9.
- 14) « Clauses abusives : l'articulation de l'article 1171 du Code civil avec les textes spéciaux » : *JCP E* 2017, 1453.
- 15) « L'appréciation de la faute et des manquements en droit de la responsabilité civile » in *L'appréciation de la faute et des manquements contractuels : Cahiers de jurisprudence d'Aquitaine et Midi-Pyrénées*, n° spécial, 2017, p. 35-49.

• Notes sous arrêts

- *Observations et notes sous arrêts en droit des procédures collectives*

À l'Actualité des procédures collectives civiles et commerciales (LexisNexis) :

- 1) « La transaction, fait générateur d'une créance postérieure privilégié », note sous Cass. com., 23 mars 2022, n° 20-22.284 : *APC* avr. 2022, n° 8, p. 3.
- 2) « Pas de droit de préemption pour le preneur à bail commercial dans le cadre de la cession de gré à gré en liquidation judiciaire », note sous Cass. com., 23 mars 2022, n° 20-19.174 : *APC* avr. 2022, n° 8, p. 5.
- 3) « Caractérisation de l'impossibilité manifeste de redressement, condition d'ouverture de la liquidation judiciaire », note sous CA Paris, pôle 5, chambre 9, 17 févr. 2022, n° RG 21/12954 : *APC* mars 2022, n° 6, p. 3.
- 4) « Absence de dessaisissement pour l'action en réduction d'une donation-partage », note sous Cass. com., 2 mars 2022, n° 20-20.173 : *APC* mars 2022, n° 6, p. 5.
- 5) « Conditions d'une nouvelle extension de procédure après la résolution d'un plan », note sous Cass. com. 8 déc. 2021, n° 20-17.766 : *APC* janv. 2022, n° 2, p. 2.
- 6) « L'action en responsabilité engagée par un associé contre un tiers est subordonnée à l'existence d'un préjudice personnel et distinct de celui subi par la société », note sous Cass. com. 4 nov. 2021, n° 19-12.342 : *APC* janv. 2022, n° 2, p. 5.
- 7) « Point de départ du délai de la tierce opposition à la décision de report de la date de cessation des paiements », note sous Cass. com. 17 juin 2020, n° 18-25262 : *APC* sept. 2020, n° 14, p. 6.
- 8) « L'application de la responsabilité pour insuffisance d'actif et de l'interdiction de gérer au représentant permanent d'une société dirigeante », note sous Cass. com. 8 janv. 2020, n° 18-1502 : *APC* févr. 2020, n° 4, p. 5.

À la Revue des procédures collectives civiles et commerciales (LexisNexis) :

- 9) « Irrecevabilité de la tierce opposition d'un créancier contre le jugement arrêtant un plan de sauvegarde », note sous Cass. com., 16 juin 2021, n° 19-25.153 : *RPC* mars-avr. 2022, com. 26, p. 37.
- 10) « Substitution de garanties décidée dans un plan de sauvegarde organisant la cession isolée d'actifs », note sous Cass. com., 20 oct. 2021, n° 20-20.810 : *RPC* mars-avr. 2022, com. 27, p. 38.
- 11) « Invocabilité des dispositions du plan par les cautions et application de la loi dans le temps », note sous Cass. com., 10 mars 2021, n° 19-16.816 et 19-17.154 : *RPC* mars-avr. 2022, com. 28, p. 39.
- 12) « Effet suspensif du plan de continuation pour la prescription des créances », note sous Cass. com., 5 mai 2021, n° 19-23.986 : *RPC* mars-avr. 2022, com. 29, p. 40.
- 13) « La reprise des poursuites du créancier impayé à l'issue du plan non résolu », note sous Cass. com., 5 mai 2021, n° 19-23.986 : *RPC* mars-avr. 2022, com. 30, p. 41.
- 14) « L'absence d'acceptation implicite du créancier pour la modification du plan avant la réforme du 15 septembre 2021 », note sous Cass. com., 29 sept. 2021, n° 20-10.436 : *RPC* mars-avr. 2022, com. 31, p. 42.
- 15) « La cessation de l'activité ne justifie pas nécessairement la résolution du plan », note sous Cass. com., 2 févr. 2022, n° 20-20.199 : *RPC* mars-avr. 2022, com. 32, p. 43.

16) « Le défaut de respect du plan n'établit pas à lui seul la cessation des paiements », note sous Cass. com., 2 juin 2021, n° 20-14.101 : *RPC* mars-avr. 2022, com. 33, p. 44.

Au Bulletin Joly Entreprises en difficulté (Lextenso éditions) :

17) « Inéligibilité de principe d'un membre de GAEC à une procédure collective », note sous Cass. com., 26 déc. 2021, n° 20-18.344 : *BJE* mai-juin 2022, p. 20.

18) « L'inefficacité de la transaction conclue sous condition suspensive d'autorisation du juge-commissaire », note sous Cass. com., 20 oct. 2021, n° 20-16.231 : *BJE* janv.-févr. 2022, p. 25.

19) « L'inefficacité de la transaction conclue sous condition suspensive d'autorisation du juge-commissaire », note sous Cass. com., 21 janv. 2021, n° 19-20.076 : *BJE* mai-juin 2021, p. 20.

20) « L'ordre public du bail d'habitation comme limite au régime (d'ordre public) des contrats en cours » note sous Cass. com., 7 octobre 2020, n° 19-10.685 : *BJE* janv.-févr. 2021, p. 22.

21) « Précisions sur les droits du créancier en cas de défaut de déclaration de créance », note sous Cass. com., 9 sept. 2020, n° 19-10206 : *BJE* nov.-déc. 2020, p. 21.

22) « La possible compensation de créances non connexes dans une procédure collective », note sous Cass. com., 1^{er} juill. 2020, n° 18-25487 : *BJE* sept.-oct. 2020, p. 31.

23) « Défaut de responsabilité du mandataire-liquidateur dans la poursuite d'un bail », note sous Cass. com., 5 févr. 2020, n° 18-21529 : *BJE* juill.-août 2020, p. 12.

24) « La caution face à la reprise des échéances futures d'un prêt par le cessionnaire d'un bien grevé de sûreté », note sous Cass. com., 8 janv. 2020, n° 18-21925 : *BJE* mai-juin 2020, p. 22.

25) « Interprétation d'une offre de reprise d'un bail commercial », note sous Cass. com., 14 nov. 2019, n° 18-18833 : *BJE janv.-févr.* 2020, p. 31.

26) « Portée de la résiliation d'un contrat prononcée par le juge-commissaire en cas d'interdépendance contractuelle », note sous Cass. com., 11 sept. 2019, n° 18-11401 : *BJE nov.-déc.* 2019, p. 19.

27) « Articulation du régime des contrats en cours avec les clauses prévoyant une indemnité de résiliation », note sous Cass. com., 15 mai 2019, n° 18-14352 : *BJE* sept.-oct. 2019, p. 15.

28) « D'utiles rappels sur la compensation d'une créance non encore admise », note sous Cass. com., 3 avr. 2019, n° 17-28463 : *BJE* juill.-août 2019, p. 36.

29) « Défaut de responsabilité de l'administrateur dans la demande de prolongation du délai d'option », note sous Cass. com., 16 janv. 2019, n° 17-25792 : *BJE* mai-juin 2019, p. 20.

30) « La résiliation du bail prononcée en dépit d'un effacement de dettes », obs. sous Cass. civ. 2^e, 10 janv. 2019, n° 17-21774 : *BJE* mars-avr. 2019, p. 42.

31) « L'obligation de garantie de paiement du maître de l'ouvrage exclue des mesures de paralysie de la procédure collective », obs. sous Cass. com., 10 oct. 2018, n° 17-18547 : *BJE* nov.-déc. 2018, p. 434.

À la Gazette du Palais

32) « Conditions du relevé de forclusion du créancier oublié par le débiteur dans la liste des créances », note sous Cass. com., 16 juin 2021, n° 19-17.186 : *Gaz. Pal.* 26 oct. 2021, n° 37, p. 75.

33) « Intérêt personnel d'un créancier à former une réclamation contre l'état des créances », note sous Cass. com., 2 juin 2021, n° 19-24154 : *Gaz. Pal.* 26 oct. 2021, n° 37, p. 73.

34) « Application de l'arrêt des procédures civiles d'exécution aux créances salariales », note sous Cass. com., 30 juin 2021, n° 20-15.690 : *Gaz. Pal.* 26 oct. 2021, n° 37, p. 72.

- 35) « Créance déclarée, mais oubliée : quel recours pour le créancier ? », note sous Cass. com., 5 mai 2021, n° 19-19.127 : *Gaz. Pal.* 13 juill. 2021, n° 26, p. 66.
- 36) « Exclusion de la qualification d'instance en cours du référé-expertise », note sous Cass. com., 8 avr. 2021, n° 19-25.507 : *Gaz. Pal.* 13 juill. 2021, n° 26, p. 65.
- 37) « Une décision de justice rendue après une interruption d'instance non reprise régulièrement est réputée non avenue », note sous Cass. com., 3 févr. 2021, n° 19-19010 : *Gaz. Pal.* 2021, 13 avr. 2021, n° 14, p. 69.

À l'Essentiel du droit des entreprises en difficulté (Lextenso éditions)

- 38) « Application des intérêts majorés d'un prêt supérieur à un an », note sous CA Lyon, 3e ch. A, 14 avr. 2022, no 21/05608 : *LEDEN* juin 2022, p. 3.
- 39) « La tierce opposition, toujours seul recours contre les dispositions patrimoniales du divorce du débiteur », note sous Cass. com., 20 oct. 2021, n° 20-10.710 : *LEDEN*, déc. 2021, p. 3.
- 40) « Effet interruptif de prescription de la déclaration de créance à l'égard du codébiteur solidaire », note sous Cass. com., 30 juin 2021, n° 20-14.606 : *LEDEN*, sept. 2021, p. 5.
- 41) « Absence d'exigence d'un lien de causalité entre l'omission du débiteur et la tardiveté de la déclaration de créance », note sous Cass. com., 16 juin 2021, n° 19-17.186 : *LEDEN*, juill. 2021, p. 3.
- 42) « Action directe du liquidateur contre l'assureur du dirigeant condamné pour insuffisance d'actif », note sous Cass. com., 10 mars 2021, n° 19-12825 et 19-17066 : *LEDEN*, juin 2021, p. 5.
- 43) « Une meilleure justification de la paralysie des clauses de blocage de comptes nantis », note sous T. com., Nanterre, 8e ch., 25 mars 2021, n° 2020L03281 : *LEDEN*, mai 2021, p. 5.
- 44) « Application des dispositions du plan aux cautions engagées avant 2005 », note sous Cass. com., 10 mars 2021, n° 19-16816 et 19-17154 : *LEDEN* avr. 2021, p. 3.
- 45) « La créance conditionnelle a pour fait générateur le contrat », note sous Cass. com., 20 janv. 2021, n° 19-18563 : *LEDEN* avr. 2021, p. 4.
- 46) « Droits des créanciers impayés après l'arrivée du terme d'un plan de continuation », note sous Cass. com., 6 janv. 2021, n° 19-21830 : *LEDEN* févr. 2021, p. 5.
- 47) « Limites à la revendication du prix d'un bien vendu avec réserve de propriété », note sous Cass. com., 9 déc. 2020, n° 19-16542 : *LEDEN* févr. 2021, p. 4.
- 48) « Responsabilité du liquidateur en raison de la vente d'un actif revendiqué », note sous Cass. com., 12 nov. 2020, n° 19-10419 : *LEDEN* janv. 2021, p. 5.
- 49) « Pas d'arrêt des voies d'exécution contre une caution réelle en procédure collective », note sous Cass. com., 25 nov. 2020, n° 19-11525 : *LEDEN* janv. 2021, p. 2.
- 50) « La clôture pour extinction du passif fait cesser la confusion de patrimoines », note sous Cass. com., 21 oct. 2020, n° 19-15.545 : *LEDEN* déc. 2020, p. 4.
- 51) « Reprise d'une liquidation judiciaire pour l'exécution forcée d'une action déjà engagée », note sous Cass. com., n° 19-14.894 : *LEDEN* déc. 2020, p. 3.
- 52) « Charge de la preuve de l'état de cessation des paiements », note sous 23 sept. 2020, n° 18-26143 : *LEDEN*, nov. 2020, p. 2.
- 53) « Limites de l'interdiction des poursuites durant la période d'observation », note sous 7 oct. 2020, n° 19-14422 : *LEDEN*, nov. 2020, p. 3.

- 54) « Distinction de la perte de chance du succès d'une action et du recouvrement d'une créance », note sous Cass. 1^{re} civ., 9 sept. 2020, n° 19-19351 : *LEDEN* oct. 2020, p. 3.
- 55) « Responsabilité pour insuffisance d'actif et augmentation de capital », note sous Cass. com., 9 sept. 2020, n° 17-27208 : *LEDEN* oct. 2020, p. 5.
- 56) « L'application exclusive du droit des entreprises en difficulté aux professionnels libéraux », note sous Cass. com., 17 juin 2020, n° 19-10464 : *LEDEN* sept. 2020, p. 2.
- 57) « La créance garantie doit-elle être déclarée à la procédure collective de la "caution réelle" ? », note sous Cass. com., 17 juin 2020, n° 19-13153 : *LEDEN* sept. 2020, p. 5.
- 58) « Sanction de l'omission de déclaration de cessation des paiements et de l'insuffisance d'apport », note sous Cass. com., 17 juin 2020, n° 19-10341 : *LEDEN* sept. 2020, p. 5.
- 59) « Extension de procédure et déclaration de créance », note sous Cass. com., 25 mars 2020, n° 18-20078 : *LEDEN* juill. 2020, p. 2.
- 60) « L'appel en garantie, instance en cours reprise après déclaration de la créance », note sous Cass. civ. 3^e, 27 févr. 2020, n° 19-10887 : *LEDEN* juill. 2020, p. 3.
- 61) « Constitution de partie civile et action en responsabilité civile du liquidateur contre le président d'une association », note sous Cass. crim., 1^{er} avr. 2020, n° 19-80375 : *LEDEN* juin 2020, p. 6.
- 62) « Confusion de patrimoine et rémunération du dirigeant », note sous Cass. com., 11 mars 2020, n° 18-24052 : *LEDEN* mai 2020, p. 2.
- 63) « Responsabilité du liquidateur ayant indûment résilié un bail », note sous Cass. com., 11 mars 2020, n° 18-25355 : *LEDEN* mai 2020, p. 5.
- 64) « Régularité de l'admission d'une créance par le juge-commissaire face à une contestation non sérieuse », note sous Cass. com., 26 févr. 2020, n° 18-21907 : *LEDEN* avr. 2020, p. 4.
- 65) « Responsabilité pour insuffisance d'actif d'un dirigeant s'étant abstenu de payer les loyers de la société », note sous Cass. com., 26 févr. 2020, n° 18-19704 : *LEDEN* avr. 2020, p. 6.
- 66) « Réaffirmation des conséquences de la décision de rejet de la créance sur la caution », note sous Cass. com., 22 janv. 2020, n° 18-19526 : *LEDEN* mars 2020, p. 3.
- 67) « Caractérisation de la fraude dans les concours consentis par les créanciers », note sous Cass. com., 8 janv. 2020, n° 18-21452 : *LEDEN* mars 2020, p. 7.
- 68) « Référé-provision : le juge-commissaire exclusivement compétent pour se prononcer sur la créance », note sous Cass. com., 11 déc. 2019, n° 18-19425 : *LEDEN* févr. 2020, p. 3.
- 69) « La liquidation judiciaire n'exclut pas la perte de chance de recouvrer une créance », note sous Cass. com., 11 déc. 2019, n° 18-19366 : *LEDEN* févr. 2020, p. 4.
- 70) « Exigences formelles de la lettre de consultation notifiée aux créanciers », note sous Cass. com., 14 nov. 2019, n° 18-20408 : *LEDEN* janv. 2020, p. 3.
- 71) « Détermination du caractère volontaire de l'omission d'une créance par le débiteur », note sous Cass. com., 14 nov. 2019, n° 18-18438 : *LEDEN* janv. 2020, p. 4.
- 72) « Pas de rétractation de l'offre après l'autorisation judiciaire de la cession de gré à gré », note sous Cass. com., 14 nov. 2019, n° 18-15871 : *LEDEN* janv. 2020, p. 5.
- 73) « Contrat d'assurance inclus de plein droit dans la cession judiciaire du fonds de commerce », note sous Cass. civ. 2^e, 24 oct. 2019, n° 18-15994 : *LEDEN* déc. 2019, p. 3.
- 74) « Le sort des contrats interdépendants à l'ouverture de la liquidation judiciaire », note sous Cass. com., 9 oct. 2019, n° 18-15597 : *LEDEN* déc. 2019, p. 4.

- 75) « Efficacité de la clause résolutoire du bail d'habitation », note sous Cass. com., 25 sept. 2019, n° 18-15162 : *LEDEN* déc. 2019, p. 4.
- 76) « Poursuite des créanciers contre les associés d'une société civile en liquidation judiciaire », note sous Cass. com., 2 oct. 2019, n° 18-11854 : *LEDEN* nov. 2019, p. 4.
- 77) « Déchéance des mesures de traitement de surendettement en cas de souscription d'un crédit-bail », note sous Cass. civ. 2^e, 26 sept. 2019, n° 18-20101 : *LEDEN* nov. 2019, p. 4.
- 78) « Perte du recours de la caution : ne pas confondre existence et exigibilité de la dette », note sous Cass. civ. 1^{re}, 26 sept. 2019, n° 18-17398 : *LEDEN* nov. 2019, p. 2.
- 79) « Opposabilité aux tiers de la résiliation prononcée ou constatée par le juge-commissaire », note sous Cass. com., 11 sept. 2019, n° 18-11401 : *LEDEN* oct. 2019, p. 3.
- 80) « Clause résolutoire d'un bail commercial non acquise au jugement d'ouverture », note sous Cass. civ. 3^e, 4 juill. 2019, n° 18-16453 : *LEDEN* oct. 2019, p. 3.
- 81) « Auteur de l'action en responsabilité dirigée contre le liquidateur », note sous Cass. com., 9 juill. 2019, n° 17-28792 : *LEDEN* oct. 2019, p. 6.
- 82) « Référé provision : instance non interrompue, mais demande irrecevable », note sous Cass. com., 26 juin 2019, n° 18-16777 : *LEDEN* sept. 2019, p. 2.
- 83) « Conséquences de la résiliation de contrats de crédit-bail par le liquidateur », note sous Cass. com., 26 juin 2019, n° 18-16248 : *LEDEN* sept. 2019, p. 3.
- 84) « La créance de conservation d'un bien indivis ne se déclare pas » note sous Cass. com., 26 juin 2019, n° 17-26154 : *LEDEN* sept. 2019, p. 4.
- 85) « Application de l'interdiction des poursuites à l'appel en garantie », obs. sous Cass. com., 29 mai 2019, n° 16-26989 : *LEDEN* juill. 2019, p. 4.
- 86) « Détermination du moment de la compensation reconnue par un jugement revêtu de l'exécution provisoire », obs. sous Cass. com., 15 mai 2019, n° 18-11251 : *LEDEN* juill. 2019, p. 4.
- 87) « Avertissement personnel du créancier titulaire de sûreté publiée et vérification des inscriptions par le liquidateur », obs. sous Cass. com., 17 avr. 2019, n° 17-27058 : *LEDEN* juin 2019, p. 4.
- 88) « Défaut d'exigence de nouvelle justification pour l'actualisation du montant d'une créance déclarée », obs. sous Cass. com., 6 mars 2019, n° 17-27607 : *LEDEN* mai 2019, p. 3.
- 89) « Action en responsabilité contre le liquidateur pour défaut d'exécution d'une ordonnance autorisant une cession d'immeuble », obs. sous Cass. com., 6 mars 2019, n° 17-20545 : *LEDEN* mai 2019, p. 6.
- 90) « Déclaration d'une créance par un avocat au nom et pour le compte du liquidateur d'une société », obs. sous Cass. com., 6 mars 2019, n° 17-22366 : *LEDEN* avr. 2019, p. 6.
- 91) « Nécessité de déclarer la créance pour le jeu de la compensation de dettes connexes après le jugement d'ouverture », obs. sous Cass. com., 6 mars 2019, n° 17-28589 : *LEDEN* avr. 2019, p. 5.
- 92) « Précisions sur la demande de communication de renseignements auprès du commissaire aux comptes », obs. sous CA Paris, pôle 5, ch. 8, 22 janv. 2019, n° 18/19891 : *LEDEN* mars 2019, p. 2.
- 93) « La compétence du liquidateur pour la demande d'une renonciation à une clause d'inaliénabilité », obs. sous Cass. civ. 1^{re}, 19 déc. 2018, n° 17-17551 : *LEDEN* févr. 2019, p. 5.

94) « Exclusion de la faute du notaire dans la vérification de l'absence de procédure collective », obs. sous Cass. civ. 1^{re}, 28 nov. 2018, n° 17-31144 : *LEDEN* févr. 2019, p. 6.

95) « Absence d'incidence du redressement judiciaire de la société sur l'obligation des associés au paiement des cotisations sociales », obs. sous Cass. com., 21 nov. 2018, n° 17-18306 : *LEDEN* janv. 2019, p. 4.

96) « La vente de machine à sous assortie d'une clause de réserve de propriété est ferme et définitive », obs. sous Cass. com., 17 oct. 2018, n° 17-14986 : *LEDEN* déc. 2018, p. 4.

97) « Mise au point sur les effets de l'admission de créance sur la prescription de l'action contre la caution », obs. sous Cass. com., 3 oct. 2018, n° 16-26985 : *LEDEN* nov. 2018, p. 3

- Notes sous arrêts en droit du patrimoine et des contrats :

98) « L'exclusion des immeubles par destination dans l'appréciation de la notion de société à prépondérance immobilière », note sous Cass. com., 2 déc. 2020, n° 18-25.559 : *Dr. fis.* 2021, n° 5, comm. 133 et *JCP E* 2021, 1103.

99) « La Cour de cassation au secours des clauses relatives à la contribution aux charges du mariage », note sous Cass. 1^{re} civ., 13 mai 2020, n° 19-11444 : *LPA*, à paraître.

100) « Sort des dividendes distribués entre le décès de l'associé et la délivrance du legs de ses parts sociales », note sous Cass. 1^{re} civ., 2 sept. 2020, n° 19-14604.

101) « Portée de l'inopposabilité au liquidateur d'une renonciation frauduleuse à une succession », note sous Cass. 1^{re} civ., 22 janv. 2020, n° 19-12492.

102) « La caducité du contrat : quelle application dans le temps ? », note sous Cass. civ. 1^{re}, 19 sept. 2018, n° 17-24347 : *RLDC* janv. 2019, n° 166, p. 11.

- Notes sous arrêts en droit des sociétés :

103) « L'intérêt social, condition de la désignation d'un mandataire ad hoc aux fins de convocation d'une assemblée générale », note sous Cass. com., 15 déc. 2021, n° 20-12.307 : *JCP G* 2022, à paraître.

- Notes sous arrêts de jurisprudence européenne :

104) « La licéité des clauses d'*electio juris* prévues dans les contrats de fiducie au regard du droit de l'Union européenne », note sous CJUE, 3 oct. 2019, *VKI c. TVP*, Aff. C-272/18 : *Journal d'actualité des droits européens*, n° 21, 2019, en ligne.

105) « Contrôle d'une loi obligeant des associés aux dettes de sociétés radiées d'office », note sous Cour EDH, grande chambre, 11 déc. 2018, *Lekić c. Slovénie*, requête n° 36480/07 : *Journal d'actualité des droits européens*, n° 16, 2019, en ligne.

Notes de jurisprudence locale :

En droit des entreprises en difficulté :

106) « Effectivité de la déclaration de créance par le débiteur pour le compte du créancier », obs. sous TGI Bordeaux, ord., 20 mai 2016, n° 15/04284 ; T. com Bordeaux, ord., 21 sept. 2016, n° 2015J00284/2016M06205 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 5.

107) « Identification du créancier dans la déclaration du débiteur », obs. sous TGI Bordeaux, ord., 13 mai 2016, n° 14/12193 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 6.

108)« Relevé de forclusion admis : défaillance du créancier due au débiteur », obs. sous TGI Bordeaux, ord., 20 mai 2016, n° 15/03266 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 7.

109)« Relevés de forclusion rejetés : défaillances des créanciers dus à leur propre fait », obs. sous T. com. Bordeaux, ord., 9 nov. 2015, n° 2014L04423 ; T. com. Bordeaux, ord., 16 mars 2016, n° 2015J00009 ; T. com. Bordeaux, ord., 9 janv. 2017, n° 2016L01610 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 8.

110)« Rectification à la hausse d'une créance déclarée au-delà du délai légal de déclaration », obs. sous CA Bordeaux, 4° ch., 11 janv. 2017, n° 16/02565 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 9.

111)« Rectification d'une déclaration après l'ouverture d'une liquidation judiciaire sur résolution du plan de redressement », obs. sous TGI Bordeaux, ord., 3 février 2017, n° 08/02288 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 10.

112)« Sort de l'instance sur l'admission des créances en cas d'ouverture d'une liquidation judiciaire après résolution du plan de redressement », obs. sous CA Bordeaux, 2° ch., 22 nov. 2016, n° 16/01900 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 12.

113)« Admission d'une créance suite à un sursis à statuer non suivi d'effets », obs. sous CA Bordeaux, 2° ch., 12 oct. 2016, n° 15/06399 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 13.

114)« Déclaration de créance par le débiteur pour le compte du créancier », obs. sous TGI Bordeaux, ord., 16 oct. 2015, n° 14/06636 ; n° 14/12193 (n° minute 15/00447) ; n° 14/12193 (n° minute 15/00446) ; n° 14/12193 (n° minute 15/00445) ; n° 14/12144 : *RPC* janv.-févr. 2017, chron. 1, n° 8.

115)« Déclaration de créance par le débiteur et admission de la créance », obs. sous T. com. Bordeaux, ord., 17 février 2016, n° 2014J01102/2015M10583 ; n° 2014J01102/ 2015M10587 : *RPC* janv.-févr. 2017, chron. 1, n° 9.

116)« Délégation de pouvoir postérieure à la déclaration de créance », obs. sous T. com. Bordeaux, ord., 16 avril 2014, n° 2012J00813 : *RPC* janv.-févr. 2017, chron. 1, n° 10.

117)« Relevé de forclusion d'un créancier ignorant l'existence de sa créance », obs. sous TGI Bordeaux, ord., 5 février 2016, n° 14/06636 : *RPC* janv.-févr. 2017, chron. 1, n° 11.

118)« EIRL en difficulté et créance de RSI », obs. sous TC Bordeaux, ord., 15 juillet 2015, 2014M08735 : *RPC* janv.-févr. 2017, chron. 1, n° 12.

En droit des obligations et du surendettement :

119)« Indemnisation d'un photographe pour destruction de ses clichés », obs. sous CA Bordeaux, 12 nov. 2019 : *CJAMP* 2020-1.

120)« Qualification d'une convention d'assistance bénévole », obs. sous CA Bordeaux, 14 nov. 2019 : *CJAMP* 2020-1.

121)« Responsabilité de l'auteur et des commentateurs d'une publication injurieuse sur Facebook », obs. sous CA Agen, 4 sept. 2019 : *CJAMP* 2019-2.

122)« Nécessité d'une faute contre le jeu dans le cadre d'une pratique sportive », obs. sous CA Bordeaux, 17 oct. 2019 : *CJAMP* 2019-2.

123)« Établissement de la faute dans le cadre de la responsabilité du fait de la communication d'un incendie », obs. sous CA Bordeaux, 24 juin 2019 : *CJAMP* 2019-2.

124)« Responsabilité du bailleur dans la chute du locataire sur une terrasse glissante », obs. sous CA Bordeaux, 26 nov. 2018 : *CJAMP* 2019-1.

125)« Défaut de responsabilité du commettant du fait de l'agression commise par son préposé », obs. sous CA Agen, 10 avr. 2019 : *CJAMP* 2019-1.

- 126) « Exonération de la responsabilité du fait de l'effondrement d'une parcelle et exclusion des troubles du voisinage », obs. sous CA Agen, 6 févr. 2019 : *CJAMP* 2019-1.
- 127) « Responsabilité partagée pour un accident intervenu lors de la visite d'un gouffre », obs. sous CA Agen, 22 mai 2019 : *CJAMP* 2019-1.
- 128) « Application de la règle "nul ne peut se constituer une preuve à soi-même" à une société produisant une facture », obs. sous CA Agen, 16 mai 2018 : *CJAMP* 2018-3, p. 501.
- 129) « Indemnisation totale d'une victime percutée par un tramway sur le fondement de la loi de 1985 », obs. sous CA Bordeaux, 6 avril 2018 : *CJAMP* 2018-3, p. 505.
- 130) « Responsabilité pour abus du droit d'agir en justice d'une personne ayant la profession d'avocat », obs. sous CA Bordeaux 22 mai 2018 : *CJAMP* 2018-3, p. 533.
- 131) « Mauvaise foi du débiteur surendetté licencié pour faute grave », obs. sous CA Bordeaux, 25 janvier 2018 : *CJAMP* 2018-2.
- 132) « Cession d'un usufruit en vue de faciliter l'apurement du passif du débiteur surendetté », obs. sous CA Bordeaux, 9 novembre 2017 : *CJAMP* 2018-2.
- 133) « Annulation de paiements par chèque intervenus postérieurement à l'ouverture de la procédure », obs. sous CA Bordeaux, 9 novembre 2017 : *CJAMP* 2018-2.
- 134) « Existence de droits indivis sur un actif immobilier justifiant l'ouverture d'une procédure de rétablissement personnel avec liquidation », obs. sous CA Bordeaux, 15 juin 2017 : *CJAMP* 2018-2.
- 135) « Application de la loi de 1985 à un accident provoqué par un tramway sur un passage protégé », obs. sous CA Bordeaux, 6 déc. 2017 : *CJAMP* 2018-1, p. 52.
- 136) « Soins de chats errants et gestion d'affaires : des biens et des liens en question », note sous CA Agen, 13 avril 2016, n° JurisData : 2016009955 : *CJAMP* 2016-2, p. 339.

◇ COLLOQUES

• *Direction scientifique*

Direction scientifique du colloque « Résilience – Rebond des TME et PME en difficulté : faut-il sauver l'entreprise à tout prix ? », organisé par le Centre de Recherche sur l'Entreprise, les Organisations et le Patrimoine (CREOP) de l'Université de Limoges, le 19 novembre 2021.

• *Communications*

- Communication intitulée « **L'après procédure collective pour les garants du débiteur** », prononcée dans le cadre du webinar « L'après-procédure collective », organisé par l'Association des juristes de la défaillance économique (Université Toulouse 1 Capitole) et l'Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine (Université de Bordeaux), le 10 mai 2022.

- Communication intitulée « **Les intérêts contradictoires des créanciers dans les procédures collectives** », prononcée dans le cadre du Colloque « Les intérêts contradictoires dans les procédures collectives », organisé par le Laboratoire DANTE de l'Université Paris Nanterre, le 15 février 2022.

- Communication intitulée « **Introduction : regards d'un juriste sur les notions de résilience e de rebond des TPE et PME** », prononcée dans le cadre du Colloque « Résilience – Rebond des TME et PME en difficulté : faut-il sauver l'entreprise à tout prix ? », organisé par le Centre de Recherche sur l'Entreprise, les Organisations et le Patrimoine (CREOP) de l'Université de Limoges, le 19 novembre 2021.

- Communication intitulée « **L'altération des principes directeurs du contrat par l'impératif de pérennité de l'entreprise** », prononcée dans le cadre du Colloque « La pérennité de l'entreprise », organisé par l'Institut de recherche juridique interdisciplinaire François Rabelais, le 3 avril 2021, à la Faculté de droit de Tours.

- Communication intitulée « *Les groupes de sociétés et la cessation des paiements* », prononcée à l'**Université de Bordeaux** le 17 janvier 2018 dans le cadre du colloque « La cessation des paiements et la période suspecte », organisé par la **section Bordeaux-Pau de la Compagnie Nationale des Experts-Comptables de Justice**.

- Communication intitulée « *L'appréciation de la faute et des manquements en droit de la responsabilité extracontractuelle* », prononcée dans le cadre des colloques organisés à **Pau** le 5 avril 2017, **Bordeaux**, le 18 mai 2017, et **Toulouse** le 23 juin 2017 par l'Institut d'Études Judiciaires de l'Université de Bordeaux, l'Institut de Droit Privé de l'Université de Toulouse I Capitole et le Centre de Recherche et d'Analyse Juridiques de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, sur le thème de « L'appréciation de la faute et des manquements contractuels ».

- RESPONSABILITÉS ADMINISTRATIVES -

Depuis sept. 2022 : Directeur des études de la Licence 1 (Antenne de Brive-la-Gaillarde).

Depuis sept. 2022 : Codirecteur de la Licence professionnelle « Droit de l'immobilier ».

Depuis sept. 2022 : Codirecteur du Master « Droit et promotion du patrimoine immobilier ».

Depuis avr. 2022 : Membre du Conseil de gestion de la Faculté de droit et des sciences économiques de Limoges.

Depuis janv. 2022 : Référent déontologie de l'Université de Limoges.

2019-2020 : Coresponsable du Master 2 « Responsable de clientèle professionnelle et agricole », IAE de Caen.

2015-2017 : Membre de la commission consultative des doctorants contractuels de l'Université de Bordeaux.

2009-2014 : Membre du Conseil de la faculté de droit et de science politique (UFR) – Université Montesquieu-Bordeaux IV (élu en 2009, réélu en 2011).

2010-2012 : Membre du C.E.V.U. de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV.